

## Le Parlement européen se dit "fortement préoccupé" par la situation au Burundi

@rib News, 08/07/2017 &ndash; Source Europarl Résolution du Parlement européen du 6 juillet 2017 sur la situation au Burundi (2017/2756(RSP)) Le Parlement européen, [&hellip;] 1. se dit fortement préoccupé par la situation politique et en matière de sécurité au Burundi; condamne fermement les actes de violence, les meurtres et autres atteintes aux droits de l'homme qui ont eu lieu au Burundi depuis 2015; lance un appel en faveur d'une action efficace et proportionnée pour prévenir de nouveaux épisodes de violence;

2. s'inquiète de l'impunité généralisée, en particulièrement au regard des actes de violence et des atteintes aux droits de l'homme et des auteurs de ces actes; rappelle que les autorités burundaises ont l'obligation, en vertu de la législation internationale et régionale des droits de l'homme, de garantir, protéger et promouvoir les droits fondamentaux, y compris les droits civils et politiques des citoyens; dans ce contexte, demande une enquête approfondie et indépendante sur les meurtres et abus qui se sont produits au Burundi ces dernières années, et invite à veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes; [&hellip;] Lire la suite et l'intégralité de la Résolution

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});